



92701 Colombes Cédex

☎ 01.47.60.80.00
Télécopie : 01.47.60.80.85

Assemblée municipale

COMPTE RENDU ANALYTIQUE
DES DELIBERATIONS
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MARDI 7 JUILLET 2009

Affiché le 15-7-09

Le Mardi 7 juillet 2009 à 19h30, le conseil municipal de la Commune, convoqué par Monsieur SARRE, Maire, conformément aux dispositions du code général des collectivités territoriales, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Philippe SARRE, Maire de Colombes.

ETAIENT PRESENTS :

Monsieur SARRE, Maire

M. LOBRY, Conseiller régional, Mme. FRITSCH, Conseillère générale des Hauts-de-Seine, M. CHAIMOVITCH, Mme. ETCHEBERRY, M. DESTREM, Mme. AKHARRAZ, M. DANILO, Mme. MONGE, M. BACHELAY, M. PHANOR, Mme. BOUCHOUICHA, M. BOUHALOUFA, Mme. ANTOGNAZZA, M. FRAGER, Mme. BARTHELEMY-RUIZ, M. BEN BRAHAM,

Adjoints au Maire

M. ARCEDIANO, Mme. CHOMBEAU-SOUDAIS, Mme. LE GUENNEC-SARRE, M. LE PREVOST, M. BOUCHOUICHA, M. PATTIER, Mme. MACE, Mme. DIOP, Mme. CHOQUET, Mme. PACARY, M. BENBELAID, M. GAUTIER, Mme. VETIZOUT, Mme. GAGNIERE, M. BELGOURCH, Mme. GOUETA, Vice-Présidente du Conseil général des Hauts-de-Seine (jusqu'à et y compris la délibération n°10), M. BONICI (jusqu'à et y compris la délibération n°10), Mme. VIGNON (jusqu'à et y compris la délibération n°10), M. GOUALLOU (jusqu'à et y compris la délibération n°41), M. TRUPIN (à partir de la délibération n°2), Mme. COBLENTZ (jusqu'à et y compris la délibération n°10), Mlle. LEGHMARA, Conseillère régionale (jusqu'à et y compris la délibération n°10), Mme YADE, Secrétaire d'Etat (jusqu'à et y compris la délibération n°10), M. NICOT (jusqu'à et y compris la délibération n°10),

Conseillers municipaux

ETAIENT REPRESENTES :

Madame BERNARD par Madame GAGNIERE
Madame MARLIAC par Madame MACE
Madame LAIGLE par Madame FRITSCH
Monsieur ESSAIED par Monsieur DANILO
Monsieur SARKIS par Monsieur CHAIMOVITCH
Madame DJEBBARI par Madame VETIZOUT

Monsieur BAUER par Madame YADE (jusqu'à et y compris la délibération n°10)
Monsieur RAINFRAY par Madame GOUETA (jusqu'à et y compris la délibération n°10)
Monsieur GOUALLOU par M. TRUPIN (à partir de la délibération n°42)
Monsieur TRUPIN par M. GOUALLOU (jusqu'à et y compris la délibération n°1)

ETAIENT ABSENTS :

Madame GOUETA, Monsieur BAUER, Monsieur BONICI, Madame VIGNON, Monsieur RAINFRAY, Madame COBLENTZ, Madame LEGHMARA, Madame YADE, Monsieur NICOT (à partir de la délibération n°11)

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur Noël ARCEDIANO

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal du décès de M. Pascal BOUROUKHOFF, ancien conseiller municipal.

Le Conseil municipal observe une minute de silence en sa mémoire.

Monsieur le Maire rend compte de modifications de délégations aux conseillers municipaux (liste annexée).

Il informe le Conseil municipal des mesures prises durant la période estivale : Solidair'été, plan canicule, sécurisation des zones pavillonnaires, sécurisation de la piscine, travaux.

LE COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 4 JUIN 2009 est approuvé à l'unanimité.

LE MAIRE REND COMPTE DES DECISIONS INTERVENUES DEPUIS LE 4 JUIN 2009 :

N° 46 : Exercice du droit de préemption urbain d'un bien sis 1-3 rue Saint-Denis à Colombes, cadastré section AB n°302, d'une superficie de 216 m², appartenant à la SCI NSDC, représentée par M. CHENAULT Didier

N° 47 : Exercice du droit préemption urbain du lot n°399 de la copropriété sise 7 à 9 rue Jules Michelet à Colombes, cadastrée section M n°581, appartenant à Monsieur et Madame FLEURY Roger

N° 48 : Convention de mise à disposition gratuite des équipements sportifs municipaux en faveur de l'association duo danse club de colombes

N° 49 : Manifestation "Colombes en sport 2009" - animation patinoire
Création d'un tarif à 2 euros pour la séance publique à l'attention des Colombiens, le 29 mai 2009 de 20h à 22h30 et le 30 mai 2009 de 14h à 17h

N° 50 : Gratuité de l'abonnement au service intergénérationnel pour les Colombiens âgés de 55 ans et plus du 1er juillet au 31 août 2009

N° 51 : Tarification des sorties, spectacles et animations diverses destinés aux abonnés du service intergénérationnel pour les mois de juillet, août et septembre 2009.

N° 52 : Convention de mise à disposition d'un chien de travail entre la Ville de Colombes et Mademoiselle QUENTREC Aude, Brigadier de Police Municipale

Intervenant : Mme YADE

N° 53 : Convention de mise à disposition d'un chien de travail entre la ville de Colombes et Mademoiselle KARMAOUI Sonia, Gardien de Police Municipale

Intervenant : Mme YADE

N° 54 : Deuxième modification de la régie de recettes de la piscine municipale

N° 55 : Convention de mise à disposition gratuite des équipements sportifs municipaux en faveur de l'association karaté club colombes

N° 56 : Exercice du droit de préemption urbain du lot n°327 de la copropriété sise 7 à 9 rue Jules Michelet à Colombes, cadastrée section M n°581, appartenant à Messieurs CORBINO Sergio et PALUMBO Dominique

N° 57 : Fixation des tarifs pour appel à projet en Croatie du 11 au 25 juillet 2009

N° 58 : Convention pour l'organisation du Carnaval tropical 2009 entre la Ville de Colombes et l'association pour le Carnaval Tropical de Colombes

LE CONSEIL

PREND LES DELIBERATIONS SUIVANTES :

Monsieur le Maire informe les membres du rajout à l'ordre du jour de la séance d'une délibération n°57.

Le Conseil municipal approuve l'inscription de cette délibération à l'ordre du jour à l'unanimité.

N° 1 : Itinéraire du Tramway T1 traversant Colombes

Proposition du Conseil Municipal

Rapporteur : Monsieur le Maire

Intervenant(s) : Mme GOUETA, M. ARCEDIANO, M. GOUALLOU, M. LOBRY, Mme FRITSCH,
M. FRAGER, M. BACHELAY

Vote pour : 38 PS, Groupe Communiste, Républicain et
Parti de Gauche, Groupe Citoyens
Autrement, Groupe des élus Verts

Vote contre : 11 UMP et Nouveau Centre, Mouvement
Démocrate Colombes

N° 2 : Contrat Régional

Rapporteur : Monsieur LOBRY

Intervenant(s) : M. GOUALLOU, Mme GOUETA, M. CHAIMOVITCH, M. BOUHALOUFA, M. DESTREM

Vote pour : 49 (unanimité)

N° 3 : Réfection des façades sur cour des écoles élémentaires A et B du groupe scolaire Marcelin Berthelot

Demande de subvention auprès du Conseil Général des Hauts de Seine

Rapporteur : Monsieur LOBRY

Vote pour : 49 (unanimité)

N° 4 : Construction d'un club house au stade Charles Péguy

Demande de subvention auprès du Conseil Général des Hauts de Seine

Rapporteur : Monsieur LOBRY

Vote pour : 49 (unanimité)

N° 5 : Réhabilitation et extension de l'école maternelle Victor Hugo

Demande de subvention auprès du Conseil Général des Hauts de Seine

Rapporteur : Monsieur LOBRY

Vote pour : 49 (unanimité)

N° 6 : Réhabilitation et extension de l'école maternelle Victor Hugo

Construction d'un accueil de loisirs maternel

Demande de subvention auprès du Conseil Général des Hauts de Seine

Rapporteur : Monsieur LOBRY

Vote pour : 49 (unanimité)

N° 7 : Réhabilitation et extension de l'école maternelle Victor Hugo
Construction d'un accueil de loisirs maternel
Demande de subvention auprès de la Caisse d'Allocations Familiales
Rapporteur : **Monsieur LOBRY**

Vote pour : 49 (unanimité)

N° 8 : Fonds de solidarité des communes de la région Ile de France (FSRIF)
Rapporteur : **Monsieur LOBRY**
Intervenant(s) : M. le Maire

Vote pour : 49 (unanimité)

N° 9 : Admission en non valeur pour les années 2004 à 2009
Rapporteur : **Monsieur LOBRY**

Vote pour : 49 (unanimité)

N° 10 : SEMCO 2007 : compte rendu d'activité des élus au conseil d'administration - Rapport spécial relatif à l'exercice de puissance publique
Rapporteur : **Monsieur LOBRY**
Intervenant(s) : Mme VIGNON, Mme GOUETA,

Vote pour : 49 (unanimité)

N° 11 : CODEVAM : compte rendu d'activité des élus membres du conseil d'administration - rapport spécial relatif à l'exercice de puissance publique
Rapporteur : **Monsieur CHAIMOVITCH**
Intervenant(s) : M. GOUALLOU, M. TRUPIN, M. BACHELAY, Mme GOUETA, M. BOUCHOUICHA, M. FRAGER

Interruption de séance à 22h25.
Reprise à 22h30.

Mme GOUETA, M. BONICI, Mme VIGNON, Mme COBLENTZ, Mme LEGHMARA, M. NICOT quittent la séance.

Vote pour : 40 (unanimité)

N° 12 : Compte rendu d'activité à la collectivité locale : opération ZAC Champs Philippe 1 - exercice 2008
Rapporteur : **Monsieur CHAIMOVITCH**

Vote pour : 40 (unanimité)

N° 13 : Compte rendu d'activité à la collectivité locale : opération ZAC Charles de Gaulle - exercice 2008

Rapporteur : Monsieur CHAIMOVITCH

Vote pour : 40 (unanimité)

N° 14 : Compte rendu d'activité à la collectivité locale : opération du Secteur de la Gare - exercice 2008

Rapporteur : Monsieur CHAIMOVITCH

Vote pour : 40 (unanimité)

N° 15 : Compte rendu d'activité à la collectivité locale : opération ilot 26 - exercice 2008

Rapporteur : Monsieur CHAIMOVITCH

Vote pour : 40 (unanimité)

N° 16 : Compte rendu d'activité à la collectivité locale : opération ZAC Ile Marante - exercice 2008

Rapporteur : Monsieur CHAIMOVITCH

Vote pour : 40 (unanimité)

N° 17 : Compte rendu d'activité à la collectivité locale : opération 135/145, avenue Henri Barbusse - exercice 2008

Rapporteur : Monsieur CHAIMOVITCH

Vote pour : 40 (unanimité)

N° 18 : Compte rendu d'activité à la collectivité locale : mandat Champs Marie - exercice 2008

Rapporteur : Monsieur CHAIMOVITCH

Vote pour : 40 (unanimité)

N° 19 : Compte rendu d'activité à la collectivité locale : mandat d'équipement publics de l'ilot 3 ZAC Charles de Gaulle

Rapporteur : Monsieur CHAIMOVITCH

Vote pour : 40 (unanimité)

N° 20 : Compte rendu d'activité à la collectivité locale : opération ZAC de la Marine - exercice 2008.

Approbation de l'avenant n°3 à la concession d'aménagement à la CODEVAM

Rapporteur : Monsieur CHAIMOVITCH

Vote pour : 40 (unanimité)

N° 21 : Compte rendu d'activité à la collectivité locale : opération ZAC Champs Philippe 2 - exercice 2008
Approbation de l'avenant N°4 à la concession d'aménagement à la CODEVAM

Rapporteur : Monsieur CHAIMOVITCH

Vote pour : 40 (unanimité)

N° 22 : Compte rendu d'activité à la collectivité locale : opération ZAC Pont de la Puce - exercice 2008
Approbation de l'avenant n°8 à la concession d'aménagement à la CODEVAM

Rapporteur : Monsieur CHAIMOVITCH

Vote pour : 40 (unanimité)

N° 23 : Compte rendu d'activité à la collectivité locale : opération Europe - exercice 2008,
Approbation de l'avenant n°4 à la concession d'aménagement à la CODEVAM

Rapporteur : Monsieur CHAIMOVITCH

Vote pour : 40 (unanimité)

N° 24 : Acquisition par la ville de Colombes du bien sis 42 rue de la Reine Henriette à Colombes, cadastré section C n°124, d'une superficie de 541 m², appartenant à la Codevam

Rapporteur : Monsieur CHAIMOVITCH

Intervenant(s) : M. TRUPIN, M. LOBRY

Vote pour : 38 PS, Groupe Communiste, Républicain et
Parti de Gauche, Groupe Citoyens
Autrement, Groupe des élus Verts

Abstentions : 2 Mouvement Démocrate Colombes

N° 25 : Taxe d'urbanisme - remise gracieuse des pénalités et intérêts de retard

Monsieur et Madame AZZIOU Abdallah

Rapporteur : Monsieur CHAIMOVITCH

Vote pour : 40 (unanimité)

N° 26 : Transfert de compétence des autorisations de changement d'usage : Convention entre la ville de Colombes et l'Etat

Rapporteur : Monsieur CHAIMOVITCH

Intervenant(s) : M. TRUPIN

Vote pour : 40 (unanimité)

N° 27 : Aménagements intérieurs et extérieurs des équipements publics de l'îlot 3 de la ZAC Charles de Gaulle
Avenants n°2 aux marchés de travaux pour travaux supplémentaires

Rapporteur : Monsieur BOUHALOUFA

Vote pour : 40 (unanimité)

N° 28 : Aménagements intérieurs et extérieurs des équipements publics de l'îlot 3 de la ZAC Charles de Gaulle
Fourniture de mobiliers et d'équipements pour la salle de sports dédiée aux pratiques "pieds-poings"
Signature des marchés

Rapporteur : Monsieur BOUHALOUFA

Vote pour : 40 (unanimité)

N° 29 : Aménagements de sécurité aux abords du groupe scolaire Marcelin Berthelot
Demande de subvention auprès du Conseil Général des Hauts-de-Seine

Rapporteur : Monsieur DESTREM

Vote pour : 40 (unanimité)

N° 30 : Travaux de remplacement des menuiseries extérieures de divers bâtiments communaux
Marché de travaux

Avenant n°1

Rapporteur : Monsieur DESTREM

Vote pour : 40 (unanimité)

N° 31 : Convention relative à l'enfouissement des équipements électroniques de France Télécom - avenue Girardin
Binet

Rapporteur : Monsieur BENBELAID

Vote pour : 40 (unanimité)

Information

Agenda 21 – Point d'étape sur le Livre blanc

Rapporteurs : Monsieur le Maire, M. BACHELAY

Intervenant(s) : M. GOULLOU

N° 32 : Rue des Champarons
Réhabilitation du collecteur et des branchements d'assainissement
Signature du marché de travaux

Rapporteur : Madame GAGNIERE

Vote pour : 40 (unanimité)

N° 33 : Rue des Champarons
Réhabilitation du collecteur et des branchements d'assainissement
Demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau Seine Normandie

Rapporteur : Madame GAGNIERE

Vote pour : 40 (unanimité)

N° 34 : Mise en conformité des branchements particuliers
Subventions de l'Agence de l'Eau Seine Normandie
Demande de prorogation de validité des subventions
Rapporteur : Madame GAGNIERE

Vote pour : 40 (unanimité)

N° 35 : Création d'une retenue des eaux pluviales au sein du groupe scolaire primaire Langevin Wallon
Demande de subvention auprès du Conseil Général des Hauts-de-Seine
Rapporteur : Madame GAGNIERE

Vote pour : 40 (unanimité)

N° 36 : Marchés du Syndicat Mixte des Hauts-de-Seine pour l'Elimination des Ordures Ménagères (SYELOM)
Adhésion de la ville de Colombes aux lots n°1 et 2 relatifs aux déchets verre, aux journaux-magazines et aux déchets dangereux des ménages

Rapporteur : Madame GAGNIERE
Intervenant(s) : M. TRUPIN, M. GOUALLOU

Vote pour : 40 (unanimité)

N° 37 : Cession à la SARL Prolog-ues, structure de maîtrise d'ouvrage des associations SNL, de l'immeuble sis 88 rue du Bournard, cadastré section AB n°346, appartenant à la ville de Colombes

Rapporteur : Madame MONGE
Intervenant(s) : M. TRUPIN, M. le Maire

Vote pour : 40 (unanimité)

N° 38 : Demande de subvention pour surcharge foncière par PROLOGUES pour le compte de l'association "Solidarités Nouvelles pour le Logement Hauts-de-Seine" - SNL 92 - pour le financement d'une opération d'acquisition-amélioration - 88 rue du Bournard

Rapporteur : Madame MONGE

Vote pour : 40 (unanimité)

N° 39 : Avenant n°1 à la convention Ville-Pact Arim signée le 28 juin 2006
Prolongation de la convention Ville-Pact Arim jusqu'au 31 décembre 2009

Rapporteur : Madame MONGE

Vote pour : 40 (unanimité)

N° 40 : Avenant n°1 à la convention entre la Ville et le Conseil Général des Hauts de Seine par délégation de l'Etat et de l'ANAH pour la mise en oeuvre de l'OPAH "Plateau-Colbert" et des 8 copropriétés rattachées

Rapporteur : Madame MONGE

Vote pour : 40 (unanimité)

N° 41 : Avenant n°1 à la convention entre la Ville et le Conseil Général des Hauts de Seine par délégation de l'Etat et de l'ANAH pour la mise en oeuvre de l'OPAH "Vallées-Brossolette"

Rapporteur : Madame MONGE

Vote pour : 40 (unanimité)

N° 42 : Marché de travaux d'installation d'un réseau de fibres optiques M61003 - avenant n°6 - société FORCLUM

Rapporteur : Monsieur PHANOR

Intervenant(s) : M. TRUPIN

Vote pour : 40 (unanimité)

N° 43 : Marché d'achat de fournitures informatiques et reprise de cartouches d'encre usagées

Rapporteur : Monsieur PHANOR

Vote pour : 40 (unanimité)

N° 44 : Marché de dématérialisation des procédures de marchés publics

Avenant n° 2 de prolongation

Rapporteur : Monsieur PHANOR

Vote pour : 40 (unanimité)

N° 45 : Avenant financier N°2 à la convention pluriannuelle 2007-2009 dans le cadre du programme départemental d'insertion et de retour à l'emploi

Rapporteur : Madame ETCHEBERRY

Intervenant(s) : M. TRUPIN

Vote pour : 40 (unanimité)

N° 46 : Dénomination de la place Facel Véga

Rapporteur : Monsieur FRAGER

Intervenant(s) : M. TRUPIN

Vote pour : 40 (unanimité)

N° 47 : Restauration et numérisation d'archives

Demande de subventions auprès de la direction régionale des affaires culturelles - DRAC

Rapporteur : Monsieur FRAGER

Vote pour : 40 (unanimité)

N° 48 : Convention de partenariat entre la ville de Colombes et Les Editions Valette - édition d'un dictionnaire des rues

Rapporteur : Monsieur FRAGER

Intervenant(s) : M. TRUPIN, M. le Maire

Vote pour : 40 (unanimité)

N° 49 : Mise en place du Conseil Consultatif Local de la Vie Associative - CCLVA

Rapporteur : Madame BARTHELEMY-RUIZ

Vote pour : 40 (unanimité)

N° 50 : Etoile Sportive Colombienne Judo/Lutte contact, dite ESC Judo/Lutte contact
Avenant n° 4 de prorogation de la convention d'objectifs jusqu'au 31 décembre 2009

Rapporteur : Madame BARTHELEMY-RUIZ

Vote pour : 40 (unanimité)

N° 51 : Etoile Sportive Colombienne Handball, dite ESC Handball

Avenant N° 4 de prorogation de la convention d'objectifs jusqu'au 31 décembre 2009

Rapporteur : Madame BARTHELEMY-RUIZ

Vote pour : 40 (unanimité)

N° 52 : Etoile Sportive Colombienne Football, dite ESC Football

Avenant n° 4 de prorogation de la convention d'objectifs jusqu'au 31 décembre 2009

Rapporteur : Madame BARTHELEMY-RUIZ

Vote pour : 40 (unanimité)

N° 53 : Attribution d'une subvention d'action "sport" au profit de l'association "Etoile Sportive Colombienne Football ", dite ESC Football

Rapporteur : Madame BARTHELEMY-RUIZ

Intervenant(s) : M. TRUPIN, M. BOUHALOUFA, M. LOBRY

Vote pour : 40 (unanimité)

N° 54 : Attribution d'une subvention d'action "culture" au profit de l' "Association pour le Carnaval Tropical de Colombes"

Rapporteur : Madame BARTHELEMY-RUIZ

Intervenant(s) : M. le Maire

Vote pour : 40 (unanimité)

N° 55 : Attribution d'une subvention exceptionnelle au profit de l'association "Pompier Raid Aventure"

Rapporteur : Madame BARTHELEMY-RUIZ

Intervenant(s) : M. TRUPIN

Vote pour : 40 (unanimité)

N° 56 : Attribution d'une subvention d'action "solidarité" au profit de l'association "Aime, jeunesse et entraide"

Rapporteur : Madame BARTHELEMY-RUIZ

Vote pour : 40 (unanimité)

N° 57 : Création d'un tarif d'accueil à la piscine olympique pour les enfants âgés de 5 à 16 ans pendant la période estivale du 8-7-09 au 30-8-09

Annulation de la délibération n° 36 du 4 juin 2009

Rapporteur : Monsieur le Maire

Vote pour : 40 (unanimité)

QUESTION ORALE

Question orale de Mme YADE, conseillère municipale

« Ma question porte sur la fermeture annoncée des Antennes Jeunesse des quartiers Estiennes d'Orves, Grèves et Petit-Colombes. L'annonce surprise de ces fermetures a provoqué un véritable traumatisme chez les jeunes et leurs familles qui n'en comprennent aucunement la justification. Tous redoutent que ces lieux de vie, qui permettaient aux jeunes d'avoir accès au sport, à des cours de soutien scolaires ou à des loisirs à prix réduits, se trouvent privés d'un espace de convivialité et de citoyenneté. Déjà victimes en une seule année d'une hausse de 6% de leur taux de chômage, les jeunes Colombiens ont le sentiment d'être définitivement abandonnés à leur sort. Je voudrais donc vous demander les raisons pour lesquelles vous avez décidé de fermer ces antennes jeunesse, décision qui n'avait pas été annoncée dans vos engagements municipaux, et plus largement ce que vous prévoyez de faire pour accompagner les jeunes dans leur recherche d'emploi, leur formation professionnelle et leur insertion dans la vie sociale locale ».

Réponse de M. PHANOR, 11^{ème} adjoint au Maire délégué à la Jeunesse

« Je tiens tout d'abord à vous dire que l'engouement soudain que vous portez pour les quartiers sensibles de Colombes et les antennes de quartiers en particulier m'étonne quelque peu.

Mais pour répondre à votre question quoi de plus convaincant que des chiffres :

En 2001, la gauche vient de mener avec succès les assises de la Jeunesse et recueille avec elles une mine d'informations. Qu'en avez-vous fait ?

Le budget de fonctionnement était alors de 600.000 €.

En 2008, il n'est plus que de 175.000 €, soit 71 % en moins. Le budget d'investissement a suivi le même chemin.

De 2001 à 2008, l'effectif du personnel employé à la Jeunesse est passé de 37 à 12, soit 68 % en moins.

L'engagement et la volonté politiques de la précédente majorité se reflètent dans ces quelques chiffres et ma réponse est, à ce stade, suffisamment éloquente pour que je m'arrête là.

Mais... je vais continuer....

Madame YADE, nous n'avons certainement pas les mêmes définitions des mots « convivialité » et « citoyenneté ». Je vais vous donner en quelques mots l'état des lieux des antennes que tout responsable a dû un jour visiter.

Il est préférable d'étayer des propos par des exemples, aussi, je vais prendre celui de l'antenne du Petit-Colombes. Une autre antenne aurait conduit exactement au même constat.

Implantée au pied des immeubles de l'avenue Charles de Gaulle, actuellement en travaux, vingt jeunes au maximum peuvent y entrer, sans faire aucune activité, je tiens à le préciser.

Une porte unique, pas de ventilation, une immense surface vitrée qui fait maudire le soleil en été et vous appelez cela un lieu « convivial » ? Je vous invite à y aller faire un tour !

Un peu de sérieux et un peu de respect... je crois qu'il est temps de donner à notre Jeunesse ce qu'elle mérite en lui offrant des espaces de rencontres agréables et décents. Nous y remédierons en l'amenant à fréquenter des lieux de proximité déjà existants, telles que les maisons de quartiers et en investissant dans de nouveaux espaces.

C'est dans le désengagement budgétaire et l'absence de votre volonté politique que nous sommes amenés aujourd'hui à faire le bilan de l'effondrement de nos antennes de quartiers. Il serait malhonnête de nous faire endosser vos déficiences.

D'autre part, je suis surpris que vous puissiez faire l'apologie du lien social existant dans ces antennes car il faut savoir qu'aujourd'hui les jeunes adolescentes n'y accèdent plus. Devons-nous l'ignorer ?

Quelles réponses apportons-nous aux demandes des adolescentes et adolescents et des jeunes adultes que le Service Jeunesse est sensé traiter ? Doit-elle être restrictive et ne concerner qu'une partie infime de la jeune population colombienne ?

Nous avons une structure qui accueille les 12/15 ans et nous prévoyons d'augmenter sa capacité d'accueil et les dispositifs qui l'intègrent.

A l'heure où l'Europe met en œuvre une politique sociale d'ouverture pour aider la mobilité des jeunes, vous exhortez le cloisonnement et la régression ? J'avoue ne pas vous comprendre.

Laissez-moi vous dire que, pour notre part, NOUS encourageons la mixité sociale. Nous sommes POUR la mobilité des jeunes, POUR une vie citoyenne à l'échelle communale.

NON, nous ne participerons pas à l'enfermement de la Jeunesse et nous disons NON aux périmètres restreints. Ce n'est pas et par expérience ce n'est PLUS DU TOUT de cette manière que l'on encourage l'insertion des jeunes dans la vie sociale locale.

Nous ne répondrons pas aux besoins des jeunes sans eux et sans les écouter. Loin de les abandonner, nous avons multiplié cet été les activités offertes aux 15/17 et grâce à l'évolution positive des antennes, nous étendrons nos actions.

La formation professionnelle ainsi que les secteurs de la santé, du logement, de la culture et des loisirs font partie intégrante de nos préoccupations et de nos actions à venir.

Le Conseil Général des Hauts-de-Seine pilotent, avec plus ou moins de succès, des Assises Jeunesse sur les thématiques que je viens d'énoncer, et, comme vous le savez, le Gouvernement, par la voix de Monsieur HIRSCH, va renforcer sa politique pour l'autonomie et l'emploi des jeunes.

Pour finir, je vous cite : « Déjà victimes en une seule année d'une hausse de 6 % de leur taux de chômage, les jeunes Colombiens ont le sentiment d'être définitivement abandonnés à leur sort ». Votre question semblerait insinuer notre responsabilité dans l'augmentation du taux de chômage ? J'ose espérer qu'il s'agit simplement d'une mauvaise formulation... il ne règne pas sur Colombes un micro-climat de crise. Elle est, vous le savez aussi bien que moi, à échelle internationale.

Je vous remercie de votre écoute. »

Réponse de Monsieur le Maire

« Chère collègue,

Votre question concerne un sujet particulièrement important et sensible, à l'heure où des menaces tangibles planent sur l'avenir de nos jeunes.

Le chômage de masse est de retour dans notre pays et il touche particulièrement les plus jeunes des actifs. La précarité galopante des jeunes salariés, la paupérisation des étudiants, le mal-logement sont le lot de nombreux jeunes à Colombes comme ailleurs.

Face à cette réalité préoccupante, trop longtemps, nous avons laissé en déshérence la politique de la jeunesse dans notre commune. Il ne s'agit pas d'incriminer les uns ou les autres, mais d'établir un constat partagé, car le sujet nécessite un large consensus.

A une politique de la jeunesse moribonde, nous voulons substituer une politique de la jeunesse ambitieuse.

Ce qui m'intéresse ce n'est pas l'agitation ponctuelle que se plaît à créer aujourd'hui quelques personnes en mal de sujets clivants ou friands d'exploitation politicienne.

Ce qui m'intéresse c'est que dans trois ans nous puissions regarder fièrement en arrière et convenir ensemble que nous avons progressé dans la définition d'une vraie politique de la jeunesse pour notre ville.

Nous sommes partis d'un constat, nous allons vers une ambition.

Quel est le constat ?

- Des équipes souvent démotivées par manque d'objectifs globaux et de perspectives personnelles.
- Des locaux peu valorisants pour les jeunes qui les fréquentent et pour les personnels qui y travaillent.
- Des prestations qui se résument souvent à une logique de « guichet ».
- Un mélange trop flagrant entre les tranches d'âge.
- L'incapacité à pouvoir exprimer simplement et clairement ce qu'est aujourd'hui une politique envers les jeunes à Colombes.

Je ne veux jeter la pierre sur quiconque et je sais que le personnel des structures actuelles dédiées aux jeunes de notre commune est le premier mortifié par cette réalité peu reluisante.

Cette série de constat se fonde sur des faits tangibles et têtus. Aujourd'hui, entre 10 et 15 jeunes sont accueillis en semaine dans les antennes jeunesse et entre 20 et 30 sont accompagnées le mercredi et le samedi.

Vous conviendrez, avec moi, que cela fait peu.

Quelle est notre ambition ?

- Créer des structures capables d'accueillir l'ensemble des 15 – 25 ans et de répondre aux questions que se posent les jeunes aujourd'hui en matière : d'accès à la santé, au logement, au soutien scolaire, à la formation, à l'insertion et donc à l'accès à l'emploi.
- Il s'agit aussi de proposer des structures qui permettront à nos jeunes de se construire en tant que citoyens, citoyens autonomes, engagés, actifs dans la Cité, porteurs de projet individuels et collectifs dans les domaines du sport, de la culture, des loisirs, voire de l'activité économique.

Ces premiers contours renvoient globalement à ce que peut proposer une structure telle que le BIJ, mais à l'échelle de l'ensemble des jeunes de tous les quartiers de notre ville et sur des thématiques beaucoup plus larges.

Il reste à réfléchir à la localisation de ces structures renouvelées, à appréhender s'il faut des locaux à thématique unique où des espaces multi-thématiques et enfin envisager un espace d'accueil dédié dans chaque structure qui oriente les jeunes sur les sujets qu'ils souhaitent aborder ?

Pour définir précisément les contours de cette nouvelle politique jeunesse, je désire :

- Associer les personnels qui souhaitent rester et s'impliquer. Il y a déjà un travail engagé par la Direction des ressources humaines pour ceux qui veulent rester dans le service. Enfin nous maintiendrons des heures pour les vacataires.
- Faire perdurer le groupe de pilotage des élus de la majorité. Dès la rentrée, des groupes élargis constitués d'élus, de fonctionnaires et de partenaires seront constitués, afin de commencer à travailler sur le fond des thématiques.
- Echanger avec les jeunes sous des formes qui sont en cours de définition.
- Créer structurellement une direction jeunesse de plein exercice

Dans la période de transition qui vient, je le dis très clairement, il n'y aura pas de suppression d'activité dans les antennes, contrairement à ce que certains ont véhiculé de manière malveillante.

Au contraire, toutes les activités seront maintenues :

- Foot en salle avec environ 285 jeunes dont 70 12 / 17 ans à Charles Péguy, Maupassant, Dunant et aux Fossés Jean.
- Ateliers culturels et de loisirs autour de la danse (orientale, hip hop), du théâtre social, des jeux de rôle.
- Aide au devoir.
- Accès au Cyber J.

Et d'autres seront lancées comme, entre autres, la « bourse aux initiatives ».

D'ors et déjà, vous le savez, la politique de la jeunesse ne peut se résumer au travail des antennes de notre ville. L'insertion est du ressort de la « Mission locale » et le CCAS, le BIJ ont aussi leurs propres activités.

Ma volonté est d'organiser, de donner du contenu et d'amplifier au lieu de retrancher.

C'est tout le moins que nous puissions ambitionner pour notre jeunesse en des temps où l'avenir de tous les jeunes et singulièrement ceux issus des milieux les plus défavorisés est assombri par la crise du capitalisme financier et par le libéralisme échevelé qui en est encore le corollaire. »

Philippe SARRE
Maire de Colombes

LA PROCHAINE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL EST PREVUE LE 24 SEPTEMBRE 2009.

LA SEANCE EST LEVEE A 23H55.

LE MAIRE

PHILIPPE SARRE

ANNEXE

Délégation des adjoints au Maire et conseillers municipaux délégués

M.	SARRE	Philippe	Maire
M.	LOBRY	Maurice	1 ^{er} adjoint au maire, délégué aux finances, au budget et à la vie économique.
Mme	FRITSCH	Michèle	2 ^{ème} adjointe au maire, déléguée des quartiers Nord-est de Colombes, déléguée aux affaires scolaires et à la restauration.
M.	CHAIMOVITCH	Patrick	3 ^{ème} adjoint au maire, délégué à l'urbanisme et à l'aménagement
Mme	ETCHEBERRY	Michèle	4 ^{ème} adjointe au maire, déléguée aux affaires sanitaires et sociales, au handicap.
M.	DESTREM	Bernard	5 ^{ème} adjoint au maire, délégué aux travaux, à la voirie et aux bâtiments.
Mme	AKHARRAZ	Zineb	6 ^{ème} adjointe au maire, déléguée à la petite enfance.
M.	DANILO	Bernard	7 ^{ème} adjoint au maire, délégué au personnel et aux affaires générales.
Mme	MONGE	Véronique	8 ^{ème} adjointe au maire, déléguée à l'habitat et au logement.
M.	BACHELAY	Alexis	9 ^{ème} adjoint au maire, délégué au développement durable, aux transports et au stationnement.
Mme	BERNARD	Catherine	10 ^{ème} adjointe au maire, déléguée à l'environnement et à la maîtrise des énergies.
M.	PHANOR	Edouard	11 ^{ème} adjoint au maire, délégué à la jeunesse et aux nouvelles technologies.
Mme	BOUCHOUICHA	Evelyne	12 ^{ème} adjointe au maire, déléguée à l'enfance, aux centres de loisirs et aux centres de vacances.
M.	BOUHALOUFA	Kamel	13 ^{ème} adjoint au maire, délégué des quartiers Nord-ouest de Colombes, délégué au sport.
Mme	ANTOGNAZZA	Martine	14 ^{ème} adjointe au maire, déléguée à la politique de la ville, à l'emploi, à l'insertion
M.	FRAGER	Dominique	15 ^{ème} adjoint au maire, délégué à la culture et au patrimoine.
Mme	BARTHELEMY-RUIZ	Chantal	16 ^{ème} adjointe au maire déléguée des quartiers Sud de Colombes. déléguée à la vie associative, au jumelage et aux anciens combattants.
M.	BEN BRAHAM	Aïssa	17 ^{ème} adjoint au maire, délégué à la démocratie locale, à la vie des quartiers et à la citoyenneté.
Mme	MARLIAC	Nicole	Conseillère municipale, chargée de la concertation avec les habitants.
M.	ARCEDIANO	Noël	Conseiller municipal, chargé de la communication, des cérémonies et des relations publiques, auprès de Monsieur le Maire.
Mme	CHOMBEAU-SOUDAIS	Christiane	Conseillère municipale, déléguée à la Sécurité routière.
Mme	LE GUENNEC-SARRE	Viviane	Conseillère municipale, chargée des affaires générales.
M.	LE PREVOST	Philippe	Conseiller municipal, chargée du commerce et de l'artisanat.
M.	BOUCHOUICHA	Yahia	Conseiller municipal, chargé du logement et de la gestion de proximité
M.	PATTIER	Philippe	Conseiller municipal, chargé du sport scolaire
Mme	MACE	Michelle	Conseillère municipale, déléguée au Handicap.
Mme	LAIGLE	Catherine	Conseillère municipale, déléguée à la Réussite éducative et au Coup de Pouce.
Mme	DIOP	Yaye Amy	Conseillère municipale, chargée du logement des personnes défavorisées.
Mme	CHOQUET	Elizabeth	Conseillère municipale, chargée de la restauration.
M.	ESSAIED	Kamel	Conseiller municipal, chargé des nouvelles technologies.
Mme	PACARY	Patricia	Conseillère municipale, chargée des centres de vacances.
M.	BENBELAID	Habib	Conseiller municipal, chargé de la voirie.
M.	SARKIS	Farid	Conseiller municipal, chargé de l'économie sociale et solidaire.
Mme	DJEBBARI	Nora	Conseillère municipale, chargée de la Jeunesse.
M.	GAUTIER	Julien	Conseiller municipal, chargé de la prévention et de la sécurité auprès de Monsieur le Maire.
Mme	VETIZOUT	Christelle	Conseillère municipale, chargée de la démocratie locale.
Mme	GAGNIERE	Claire	Conseillère municipale, chargée du cadre de vie.
M.	BELGOURCH	Salem	Conseiller municipal, chargé du jumelage et de la coopération décentralisée